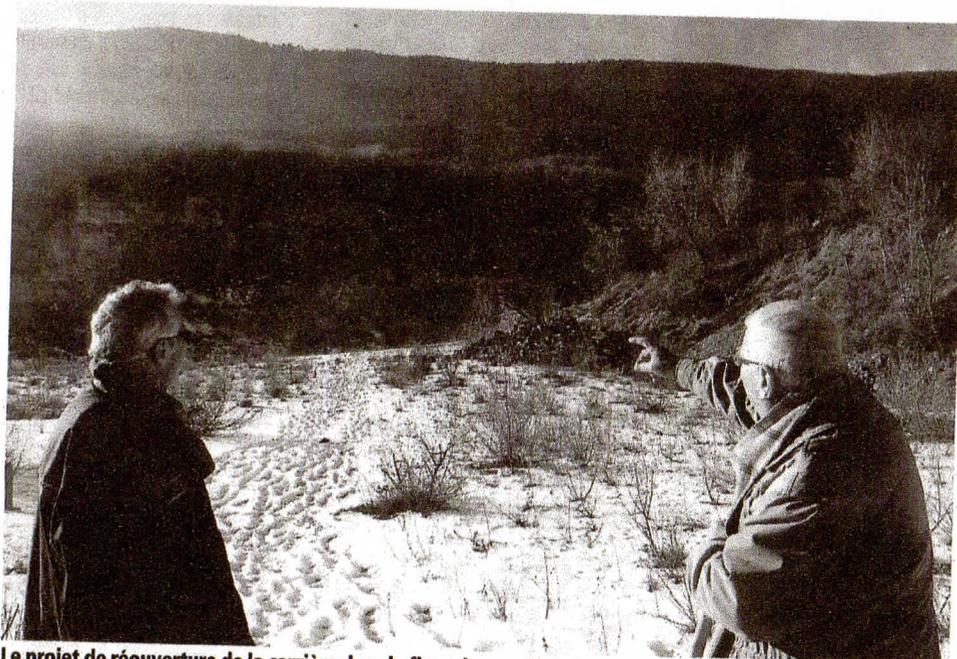


# Les opposants au projet de la carrière de Saint-Cyr engagent une pétition

« **N**ous disons: « Non à cette nouvelle carrière! Non à de nouvelles nuisances! » C'est ce que clame un collectif emmené, pour Anglefort, par le conseiller municipal d'opposition Jacky Nanterme, ainsi qu'une équipe qui s'élève contre le projet de réouverture de la carrière de Saint-Cyr. C'est un projet en relance depuis un certain temps et qui a été présenté au vote du conseil municipal lors de la séance du 19 décembre 2016. Cette carrière se situe plein sud de la commune, après Champrion, près de la Malourdie. Les élus sont majoritairement favorables à cette réouverture (9 voix pour, 3 voix contre, 3 conseillers absents non représentés). L'enquête publique s'est terminée en mairie le vendredi 13 janvier 2017.



Le projet de réouverture de la carrière dans le flanc du massif du Grand Colombier.

## Pollution routière

L'argument des opposants est la pollution routière, sujet déjà très récurrent pour la D 992 sur la traversée du bourg d'Anglefort, des hameaux de Champrion et Mieugy. Un grand nombre de véhicules lourds circulent déjà régulièrement sur cette voie (axe principal entre Ambérieu et Annecy), un trafic à destination de l'usine Ferro-Pem d'Anglefort, à l'exploitation des gravières occupées par l'entreprise de Gravi Rhône-Culoz et l'affouillement du futur plan d'eau de Mansin-Anglefort sur 3 ha, sans compter tout le

trafic venant d'autres carrières situées plus au sud... L'exploitation de cette nouvelle carrière générerait un trafic supplémentaire de 90 passages de camions de fort tonnage pendant une durée prévue pour 30 ans, pour une commercialisation de 1 000 tonnes/jour de matériaux, estiment les anticarrières. Qui fustigent aussi les tirs de mines, les poussières de concassage et de roulement, l'impact sur l'environnement et la faune, le remplacement des matériaux extraits par des déchets inertes venant de l'extérieur pendant une douzaine d'années...

> Une pétition est déposée à la buanderie d'Anglefort. Vous pouvez contacter l'association par mail: [nonalacARRIERE@laposte.net](mailto:nonalacARRIERE@laposte.net)

## Petit historique de la carrière de Saint-Cyr

Des bancs horizontaux de pierre calcaire compacte susceptible d'être taillée à ciel ouvert étaient reconnus principalement au lieu-dit de Saint-Cyr. Et, c'est vers 1860 que se développait cet essor avec l'arrivée de tailleurs de pierres. Vers 1875, une maison fut construite sur place pour abriter et nourrir les ouvriers, ce bâtiment existe encore à nos jours à l'état de ruines. Une voie ferrée en deux voies avait même été créée pour rejoindre la route impériale n° 92. Aujourd'hui, ces carrières sont désertes et à l'état de friches. De nombreux ouvrages auront été construits sur notre région avec la pierre taillée d'Anglefort. Vers 1900, ce sont plus de cent personnes qui travaillaient sur ce site, dans les carrières et ateliers. Aussi, le hameau de Champrion aura compté à cette époque jusqu'à quatre cafés qui étaient des lieux de rencontre des ouvriers. Cette pierre aura servi également à la fabrication de la chaux. L'activité de ces carrières a pris fin vers 1925, au moment où le béton armé prenait sa place dans la construction.

## Bugey

### ANGLEFORT

## La position du maire sur le projet de carrière

Comme l'explique le maire de la commune Bernard Thiboud, « je reconnais que pour moi, le dossier est complexe; la circulation est certes un problème, mais la demande en cailloux est importante. Des dizaines de milliers de tonnes ont été nécessaires pour la construction du barrage de Seyssel. Aujourd'hui, les carrières d'Hauteville approvisionnent la région du Bugey, de la Savoie et Haute-Savoie, ce qui provoque déjà des nuisances routières. La réouverture de la carrière de Saint-Cyr favoriserait un circuit plus court, donc une diminution des passages depuis Hauteville... La solution n'est pas seulement là, je demande à la SNCF d'optimiser le transport par voie ferrée. Avec l'ouverture de carrière, nous allons négocier un embranchement! »



Bernard Thiboud, maire d'Anglefort.

Le maire ne veut pas nier le problème. C'est un dilemme pour lui car « la forte demande

en matériaux pour les chantiers en cours va soutenir l'économie locale ». Il a également négocié avec la société Socco des contreparties: chaussée, adduction d'eau, et 25 centimes par tonne enlevée... Cela ferait entre 50 000 et 75 000 € en retombée pour la caisse de la commune, ce qui n'est pas négligeable! »

## Les classes 59-60-61 ont tiré les Rois

